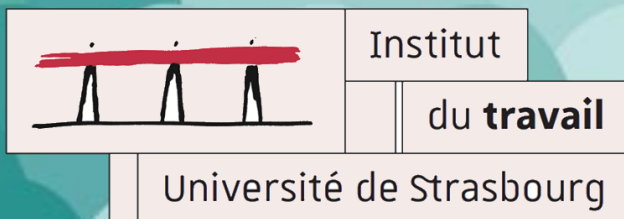


# Les nouveaux RDV du Dialogue social 2020



## ●●● Les accords de performance collective

Ines MEFTAH-HEGEDUS, juriste

 **WEBINAIRE**

**vendredi 5 juin de 13h30 à 14h30 ou Jeudi 11 juin de 16h à 17h**

Succédant aux accords de maintien de l'emploi, aux accords de préservation et de développement de l'emploi et aux accords de mobilité interne, les accords de performance collective sont singuliers. Cette singularité s'exprime aussi bien dans les caractéristiques intrinsèques de ces accords, que dans leur régime juridique. Ainsi, ils bouleversent les rapports entre le contrat de travail et l'accord collectif, de même qu'en cas de refus de mise en œuvre, le salarié est exposé à un licenciement pour un motif spécifique.

En cette période de crise sanitaire, à laquelle succédera probablement une crise économique d'une grande ampleur, cet instrument conventionnel va être mobilisé par les partenaires sociaux. Dans ces circonstances, il convient d'analyser et de débattre de la teneur de ces accords et voir dans quelle mesure ils pourraient permettre de pérenniser l'emploi.

🆓 Gratuit, sur **inscription** uniquement  
dans la limite des **20 places disponibles**  
**chaque Webinaire**  
[Inscription en ligne](#)



**DIRECCTE**  
**GRAND EST**

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,  
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi